

Repères étrangers

1^{er} avril - 30 juin 1988

PIERRE ASTIÉ et DOMINIQUE BREILLAT

BELGIQUE

10 mai 1988 : Gouvernement. Après cinq mois de difficiles négociations le roi fait appel au vaincu, M. Wilfried Martens, pour présider, pour la septième fois depuis 1979, le nouveau Gouvernement de centre-gauche. Conformément à la constitution, il comprend un nombre égal de ministres flamands et francophones. Il est constitué d'une coalition de cinq partis : Parti social-chrétien flamand (CVP), Parti social-chrétien francophone (PSC), Parti socialiste francophone (PS), Parti socialiste flamand (SP) et Parti fédéraliste flamand de la Volksunie (VU).

Il se caractérise par l'arrivée au pouvoir des socialistes francophones et flamands, ainsi que des fédéralistes flamands de la Volksunie. Il dispose d'une majorité des deux tiers au Parlement, l'opposition étant principalement constituée, à présent, par les libéraux flamands et francophones, qui participaient au précédent cabinet. Il aura pour tâche principale de régler le contentieux entre les deux communautés du pays, symbolisé par l'affaire des Fourons (*Le Monde*, 14, 29 avril et 3, 7, 10, 11 mai 1988).

CAMEROUN

24 avril 1988 : Election présidentielle et élections législatives. M. Paul Biya, au pouvoir depuis le 6 novembre 1982, réélu le 14 janvier 1984, seul candidat, a été renouvelé dans ses fonctions présidentielles. Il avait décidé d'anticiper de huit mois le terme de son quinquennat pour faire concorder sa réélection avec le renouvellement de l'Assemblée nationale.

Pour la première fois, deux listes présentées l'une et l'autre par le parti unique, le Rassemblement démocratique du peuple camerounais, s'affrontèrent (*Le Monde*, 24-25 et 27 avril 1988).

CHINE

8 et 12 avril 1988 : Désignation du Président de la République, du vice-président et du Gouvernement. Vote secret au Parlement : désormais les plus hauts responsables de la République populaire de Chine sont élus par les 2 900 délégués composant l'Assemblée nationale populaire chinoise (ANP), à bulletins secrets et non plus sur une liste unique, adoptée à main-levée, en séance plénière (*Libération*, 4 avril, *Le Figaro*, 9 avril 1988).

Désignation du Président de la République, du vice-président et du Gouvernement : c'est en application de cette nouvelle procédure que l'ANP a élu le général Yang Shangkun, âgé de 81 ans à la présidence de la République populaire de Chine et le général Wang Zhen, 80 ans, à la vice-présidence.

L'Assemblée a approuvé la composition du nouveau Gouvernement, dont la moyenne d'âge a été abaissée de 67 à 61 ans (*Le Monde*, 9, 10-11 et 13 avril ; *Libération*, 13 avril 1988).

DANEMARK

10 mai 1988 : Elections législatives. Le 14 avril 1988, les radicaux, membres de la coalition gouvernementale minoritaire de centre droit, communément appelée les partis du « trèfle à quatre feuilles », au pouvoir depuis l'automne 1982, ont joint leur voix à celles de l'opposition social-démocrate et socialiste populaire pour voter une motion exigeant un contrôle des navires de l'OTAN dans les eaux territoriales danoises pour vérifier qu'ils ne transportent pas d'armes nucléaires.

Le 19 avril, en ayant recours à la dissolution du Folketing, le Premier ministre, le conservateur Poul Schlüter, au pouvoir depuis le 10 septembre 1982, avait décidé de permettre à la population de réaffirmer son intention de maintenir sa « pleine appartenance à l'OTAN ».

Ces élections législatives anticipées, seulement séparées de huit mois des précédentes (cf. *RE*, n° 44, p. 156) n'apportent aucune réponse claire à cette question, puisque la coalition n'augmente pas sa représentation parlementaire : 70 sièges sur 179.

Elles profitent surtout au Parti du progrès (extrême-droite) de M. Mogens Glistrup qui fait plus que doubler sa représentation : 9 % des voix contre 4,8 % ; plus 7 sièges (*Le Monde*, 13 mai, 5-6 juin 1988).

10 mai 1988 : élections législatives au Danemark.

Nombre d'inscrits	3 911 897
Nombre de votants	3 352 651 = 85,7 %
Nombre de suffrages exprimés	3 329 129
Nombre de sièges au Parlement	175 (+ 2 au Groenland) (+ 2 aux îles Féroé)

Partis	Voix	%	Sièges	Différence par rapport à 1987
Sociaux-démocrates	992 682	29,8	55	+ 1
Radicaux (libéraux-sociaux)	185 707	5,6	10	— 1
Conservateurs populaires	642 048	19,3	35	— 3
Georgistes (Parti de la justice)	—	—	—	
Socialistes populaires	433 261	13,0	24	— 3
Écologistes	44 960	1,4		
Parti humaniste	—	—	—	
Parti international des travailleurs socialistes	—	—	—	
Communistes	27 439	0,8		
Marxistes-léninistes	—	—	—	
Démocrates centristes	155 464	4,7	9	
CAP commun	63 263	1,9	—	— 4
Chrétiens populaires	68 047	2,0	4	
Libéraux	394 190	11,8	22	+ 3
Socialistes de gauche	20 303	0,6	—	
Progressistes	298 132	9,0	16	+ 7
Autres	3 633	0,1		

(*Le Monde*, 14, 16, 17-18, 21 avril 1988, Ambassade du Danemark.)

ÉTATS-UNIS

4 avril 1988 : impeachment. M. Edward Mechem, gouverneur républicain de l'Arizona, a été *impeached* pour entrave à la justice et détournement de fonds publics par le Sénat de son État à la suite d'une pétition qui avait réuni un million de signatures sur une population de 3,3 millions. C'est le premier gouverneur des États-Unis à être ainsi révoqué (*Libération*, 6 avril 1988).

GRANDE-BRETAGNE

20 avril 1988 : discipline parlementaire. M. Ron Brown, député travailliste d'Édimbourg, a été exclu du Parlement pour vingt jours pour s'être emparé de la masse d'armes qui symbolise le pouvoir du Parlement britannique et l'avoir laissée lourdement tomber devant le speaker qui préside les débats aux Communes (*Le Monde*, 22 avril 1988).

HONGRIE

22 mai 1988 : secrétaire général du Parti communiste. La conférence nationale du parti, la première du genre, depuis 1957, voit la fin du « Kadarisme » : au pouvoir depuis le 4 novembre 1956, le n° 1 hongrois, M. Janos Kadar, âgé de 76 ans, cède la place de secrétaire général du Parti socialiste des travailleurs hongrois au Premier ministre Kávoly Grosz, qui cumulera, vraisemblablement jusqu'au prochain congrès du mouvement communiste en 1990, les deux fonctions. M. Kadar reçoit le titre de président du parti, poste honorifique créé pour la circonstance (*Le Monde*, 20 au 25 mai 1988).

ITALIE

13 avril 1988 : Gouvernement. A la suite de la démission du Gouvernement Gorla (cf. *RE*, n° 46), M. Ciriaco de Mita, secrétaire de la Démocratie chrétienne, constitue le quarante-huitième gouvernement de l'après-guerre. C'est le cinquième secrétaire de la Démocratie chrétienne à former un cabinet, après Alcide de Gasperi, Amintore Fanfani, Aldo Moro et Mariano Rumor.

La coalition gouvernementale regroupe les cinq partis du « pentapartito », mis en place pendant l'été 1986, à savoir la Démocratie chrétienne (16 portefeuilles), le Parti socialiste italien (10), les républicains (3), les sociaux-démocrates (2), les libéraux (1).

C'est, après vingt ans, le retour au palais Chigi du secrétaire général du principal Parti national.

Le Gouvernement obtient la confiance des députés par 336 voix contre 215 et 2 abstentions, puis celle des Sénateurs (*Le Monde*, 13, 15 et 23 avril 1988).

TUNISIE

28 avril 1988 : multipartisme. La Chambre des députés adopte une loi instituant le multipartisme. La création d'un parti politique est soumise à un certain nombre de conditions dont l'interdiction « de se référer, dans ses principes, ses objectifs, son action ou son programme, ni à la religion, ni à la langue, ni à une race, ni à une région ».

Cette règle a pour but d'écarter toute reconnaissance éventuelle d'un mouvement islamique.

Depuis le 19 novembre 1983, les partis d'opposition étaient déjà autorisés : Mouvement des démocrates socialistes, Parti communiste tunisien, Mouvement de l'unité populaire (*Le Monde*, 3 mai 1988).

URSS

24 mai 1988 : Soviet suprême de l'Etat. Cette assemblée, considérée jusqu'alors comme une chambre d'enregistrement, a eu pour la première fois deux attitudes occidentales. La première est la proposition d'amendement à un projet de loi sur les coopératives ; la seconde est l'abstention d'une vingtaine de députés lors d'un vote relatif à la suspension du mandat parlementaire de M. Boris N. Eltsine, l'ancien premier secrétaire de Moscou, limogé à l'automne dernier pour excès de réformisme (*Le Monde*, 31 mai 1988).

YUGOSLAVIE

14 mai 1988 : vote de défiance. Pour la première fois dans l'histoire parlementaire de la Yougoslavie de l'après-guerre, l'Assemblée nationale fédérale s'est prononcée sur une demande de vote de défiance au Gouvernement, présentée par les délégations des Républiques de Slovénie et de Croatie.

A l'issue d'un très long débat, les deux Chambres du Parlement fédéral ont reconduit le Gouvernement de M. Branko Mikulic dans ses fonctions (125 voix contre 64 au Conseil fédéral, 64 contre 23 à la Chambre des républiques et régions autonomes).

C'est la première fois qu'un scrutin fait apparaître, au cours d'une séance plénière, une majorité et une minorité au Parlement (*Le Monde*, 17 mai 1988).